

AIDE ■ Le Centre de médiation d'Eure-et-Loir (Cema 28) est aussi à l'écoute des partenaires des entreprises locales

Pour apaiser les conflits, la médiation !

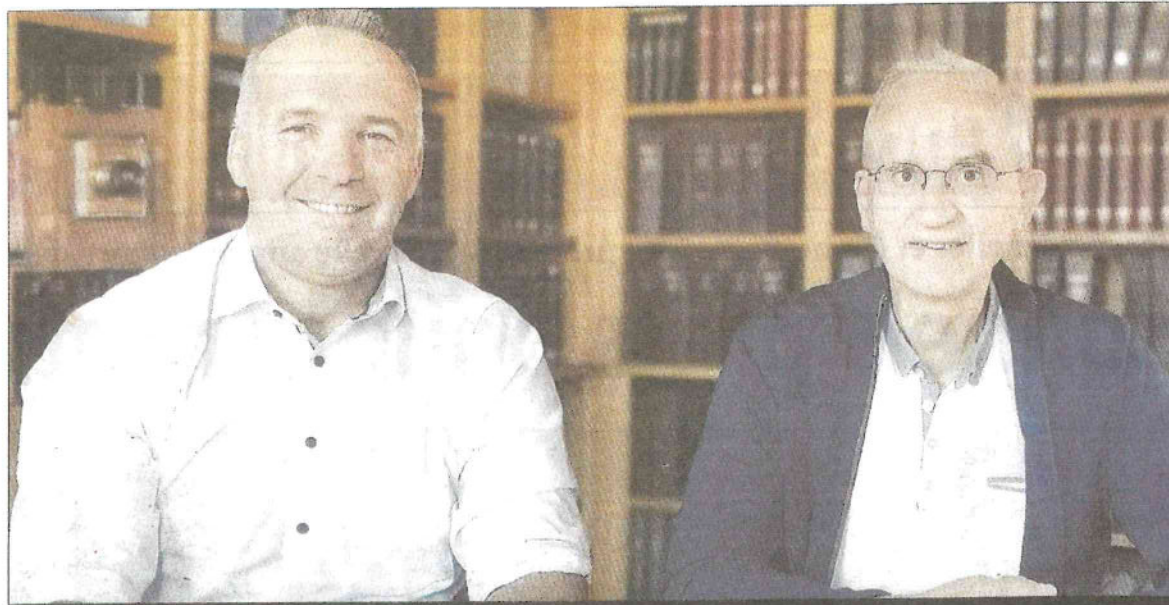
Le centre de médiation d'Eure-et-Loir est installé à la Maison de l'avocat de Chartres. Outre son action pour résoudre des litiges à l'amiable, il forme des personnes pour agrandir son réseau.

Ahmed Taghza
Twitter : @AhmedTaghza

Il est le maître modeste de la vénérable Maison de l'avocat, dans le vieux Chartres, mais il est aussi le cœur du centre de médiation d'Eure-et-Loir (Cema 28). L'ancien bâtonnier du barreau de Chartres, M^e Christian Mercier, est un homme très sérieux rempli d'humour. Et pour cause, la Maison de l'avocat se bat pour faire parler de son centre de médiation capable d'apaiser les différends entre personnes avant que cela ne dégénère en conflit judiciaire.

**Près de
300 heures
de formation**

Outre son action dans le civil auprès des personnes physiques du département, entre les administra-



FORMATION. Jérôme Bootz, cogérant de la société Systech à Gallardon, en compagnie du président du Cema 28, M^e Christian Mercier.

tions et les administrés, entre les collectivités, etc. le Cema 28 entretient des relations fortes avec les entreprises du territoire. Pour pouvoir exister, le centre forme des dirigeants et des salariés au métier de médiateur. Grâce aux réseaux de la chambre de commerce et d'industrie d'Eure-et-Loir (CCI 28), de la chambre de mé-

tiers et de l'artisanat d'Eure-et-Loir (CMA 28), de l'ordre des experts-comptables, du tribunal de commerce ou de l'ordre des avocats du département, le Cema 28 essaie de tisser sa toile et attirer l'attention des dirigeants, des salariés, des clients ou des fournisseurs pour les informer de l'existence de son action de médiateur

dans les désaccords qui peuvent se poser entre toutes ses parties. Des situations qui coûtent souvent beaucoup d'argent et de temps pour arriver à des solutions et souvent qui ne satisfont personne.

Jérôme Bootz, codirigeant de la société Systech, fabricant des composants électroniques, à Gallardon, et membre actif

au sein de la CCI28, fait partie de ces nouveaux médiateurs engagés aux côtés de Christian Mercier : « J'avais, déjà, pratiqué la médiation de façon amateur mais je n'étais pas satisfait de mes résultats. Au sein de la CCI28, nous avons commencé, en 2017, de proposer des formations initiales à la médiation. Ensuite, nous avons

organisé des formations plus structurantes en 2020 et 2021. En tout près de 300 heures ont été nécessaires pour devenir médiateur. »

25 médiateurs euréliens

« Le médiateur est une personne neutre, impartiale et indépendante, qui aide deux parties en conflit à trouver une solution à l'amiable. Depuis 2022, plus de 40 dossiers ont été traités par notre Cema 28. Nous avons 25 médiateurs. Deux médiations sont pratiquées par notre centre : la médiation conventionnelle qui permet, en cas de conflits professionnels, de régler les différends sans passer par la case justice. En outre, la médiation judiciaire est basée sur les lois et la réglementation et fonctionne avec une sécurité absolue », détaille M^e Christian Mercier. ■

INFO PLUS

Coût. Le budget annuel de la Cema 28 est de l'ordre de 35.000 €. Les frais fixes d'un dossier de médiation sont de 100 € pour les deux parties.